

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE ST PIERRE ET MIQUELON

# **ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2021** Délibération numéro 202106

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### PROCURATION GENERALE AU PRESIDENT

### **EXPOSE DES MOTIFS**

**CONSIDERANT** les dispositions légales et règlementaires régissant la CACIMA,

CONSIDERANT le Règlement intérieur de la CACIMA adopté par l'Assemblée générale du 10 mai 2021 et notamment la Section 2 du Chapitre 2 sur les instances de la CACIMA

\*\*\*\*\*

### **DELIBERATION**

La Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat réunie en Assemblée Générale

- DONNE POUVOIR à la présidente, Madame Delphine DAGORT, d'effectuer toutes opérations engageant la Chambre, notamment ester en justice, transiger, passer tous contrats, acquérir, ou vendre des biens mobiliers ou immobiliers, acheter ou céder des titres, actions, obligations dans le cadre et selon les possibilités données par les textes mentionnés ci-dessus.
- HABILITE la présidente, Madame Delphine DAGORT, à déléguer tout ou partie de ses attributions à toute personne de la Chambre qu'il désignera parmi celles qui n'ont pas la qualité de payeur.

Lecture entendue de cet exposé, l'Assemblée adopte la présente délibération. ing de Commerce, o

SAINT-PIERRE

MIQUELON

La Présidente,

**AGRICULTURE** & TERRITOIRES La Secrétaire,

Delphine DAGORT.

Brigitte HARD

B.P: 4207 - 97500 Saint-Pierre et Miguelon Tél: 05-08-41-05-30 / Fax: 05-08-41-05-35 - Email: secretariat@cacima.fr